

LE GROUPE LEGENDRE RENFORCE SA CULTURE DE SECURITÉ EN SIGNANT UNE CONVENTION AVEC L'ICSI (INSTITUT POUR UNE CULTURE DE SÉCURITÉ INDUSTRIELLE) ET L'ORGANISME PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (OPPBTB)



Photo du haut, de gauche à droite : Paul Duphil, Secrétaire Général de l'OPPBTB, Vincent Legendre, Président du directoire Groupe Legendre

Photo du bas, de gauche à droite : Vanessa Postil, Ingénieur Prévention de l'OPPBTB, Jean Louis Mercier, Directeur de l'OPPBTB IDF, Philippe Maygnan, Directeur Grandes Entreprises de l'OPPBTB, Paul Duphil, Secrétaire Général de l'OPPBTB, Vincent Legendre, Président du directoire Groupe Legendre, Philippe Louppe, Directeur QSE Groupe Legendre, Hervé Matyas, Directeur d'exploitation IDF Groupe Legendre, Alain Girard, Directeur Général Groupe Legendre, David Catarino, Ingénieur Prévention de l'OPPBTB.

Mercredi 21 mars 2018 à Paris Montparnasse, dans les bureaux du Groupe Legendre, Vincent LEGENDRE, Président du Directoire du groupe éponyme a signé une convention de partenariat avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) et l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle (Icsi). Legendre, groupe de 1800 collaborateurs s'engage ainsi officiellement dans une démarche d'amélioration de sa culture de sécurité pour 2018 et les années à venir.

Pour ce faire l'Icsi et l'OPPBTB établiront un état de la culture de sécurité du groupe Legendre à aujourd'hui, en procédant dans un premier temps à des immersions au cœur des différents sites et chantiers du Groupe. Les collaborateurs seront ensuite sollicités pour répondre à un questionnaire sur la culture de sécurité dans le Groupe et s'entretiendront avec les deux organismes.

Une analyse croisée des résultats des immersions terrains et des retours des collaborateurs servira de point de départ aux engagements et actions à mettre en place pour développer la culture de sécurité chez Legendre.

Cette convention sera également l'occasion de sensibiliser de nouveau et de mobiliser tous les acteurs du Groupe à la prévention, puisque, comme le souligne Vincent LEGENDRE « *La sécurité et la santé de tous nos collaborateurs sur les chantiers est la priorité du Groupe pour 2018 et les années à venir. Au-delà des mots et des croyances, nous nous devons d'agir pour que la fatalité ne soit plus une excuse de l'accidentologie sur les chantiers* ».

 **LEGENDRE**

Acteur incontournable du BTP dans le grand Ouest et en Ile de France, le Groupe Legendre est aujourd'hui présent sur le territoire national et à l'international au travers de ses 3 activités principales : Construction, Immobilier et Energie.

Entreprise familiale rennaise, avec plus de 1800 salariés et 550 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2017, elle axe désormais son développement dans des secteurs géographiques où elle peut exporter son savoir-faire et démontrer sa valeur ajoutée.

Le Groupe Legendre connaît une croissance soutenue depuis sa création. Sa force est d'avoir su préserver, au fil de son développement, les qualités de proximité et d'indépendance d'un groupe familial bâti sur des valeurs fortes partagées par chaque collaborateur : rigueur, professionnalisme, implication, respect des engagements... et qui posent les fondements d'une autre vision de la construction.

5 rue Louis-Jacques Daguerre – CS 60825 – 35208 RENNES Cedex 02

www.groupe-legendre.com

CHIFFRES CLES 2017

- **3 métiers** : Construction, Immobilier, Energie
- **1800** collaborateurs
- **550 millions d'euros** de CA
- **70 ans** d'existence
- **1 siège** : Rennes – **20 agences**
- **72 millions d'euros** de fonds propres

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- 15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTB - www.preventionbtp.fr !

Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com

CONTACT PRESSE

Pauline Astier-Garestier

Directrice Marketing & Communication

pauline.astier@groupe-legendre.com



L'**Institut pour une culture de sécurité industrielle (Icsi)** est une association dont la vocation est de faire progresser la culture de sécurité. L'Institut rassemble des entreprises de tailles et d'activités diverses, des élus, des collectivités, des associations, le CNRS, des universités, des instituts spécialisés, des organisations syndicales, avec pour objectifs de contribuer à l'amélioration de la sécurité dans les entreprises, de favoriser le dialogue entre les entreprises à risque et leur environnement, et de développer une culture commune de sécurité industrielle.

Pour cela, plusieurs types d'activités sont menés à l'Icsi :

- L'animation de groupes d'échange ;
- Des formations, autant initiales (niveau Mastères spécialisés à bac +6) que continues (inter et intra-entreprise, en présentiel et/ou e-learning) ;
- L'accompagnement d'organisations pour mettre en place une démarche pour faire évoluer leur culture de sécurité et aller vers une meilleure maîtrise de leurs risques majeurs ;
- Et des publications en accès libres et des conférences gratuites et ouvertes à tous.

www.icsi-eu.org

CONTACT PRESSE

Pauline Astier-Garestier
Directrice Marketing & Communication
pauline.astier@groupe-legendre.com